



TABLE DES PARTENAIRES  
DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL  
DE LANAUDIÈRE

Mémoire présenté à la Direction des politiques de lutte contre la  
pauvreté et de l'action communautaire

Vers un troisième plan d'action gouvernemental  
Solidarité et inclusion sociale

Par la Table des partenaires du développement social  
de Lanaudière

29 janvier 2016



## Table des matières

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME .....	1
RÉSUMÉ DE NOS RECOMMANDATIONS.....	2
ENJEUX PRIORISÉS PAR NOTRE RÉGION EN LIEN AVEC LES ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES .....	4
EN CONCLUSION.....	9
HISTORIQUE DES TRAVAUX DE LA TABLE DES PARTENAIRES EN LIEN AVEC LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ .....	10
LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS .....	11
PARTICIPANTS À LA CONSULTATION MENÉE PAR LA TABLE DES PARTENAIRES.....	12



---

## Présentation de l'organisme

La Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL) qui a pour mission d'animer la concertation inter et multisectorielle visant la réduction des inégalités sociales et de santé, pour favoriser le développement social, la participation citoyenne et l'amélioration de la qualité de vie de la population lanaudoise, notamment des familles, dans une perspective de développement durable. Elle prône le « travail ensemble » ou le « faire autrement » dans le but d'agir sur l'ensemble des problématiques sociales et économiques qui sont interreliées. Démarche régionale en développement social reconnue par le Réseau québécois du développement social (RQDS), la Table a été créée par des acteurs locaux pour donner suite aux forums régional et national sur le développement social de 1998. Ces acteurs locaux animent des tables de concertation multisectorielle nommées les Comités locaux de développement social.

Pour réaliser sa mission, la Table des partenaires analyse et tient compte des enjeux pour le développement de la région. Elle joue un rôle d'influence auprès des acteurs et décideurs concernés par ces problématiques. Elle soutient la mobilisation des acteurs autour de réflexions et de projets, elle coanime des comités de concertation et elle fait la liaison entre différents partenaires.

Membre fondatrice du RQDS, du Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CRÉVALE), de la Fondation communautaire de Lanaudière, du projet Bonne Boîte Bonne Bouffe Lanaudière et organisme mandataire de l'Engagement jeunesse pour Lanaudière, la Table des partenaires se veut d'abord et avant tout un lieu de concertation et de mobilisation visant à conjuguer les efforts de l'ensemble des acteurs du développement des collectivités. Grâce au leadership qu'elle a su prendre lors de l'accompagnement de chaque territoire dans le cadre de la priorisation des projets PARSIS 2010-2015, notre région a été l'une des plus performantes au Québec pour avoir mobiliser l'ensemble des acteurs de chaque territoire et engagé rapidement la somme allouée dans des projets.

## La concertation dans Lanaudière

Entre 2000 et 2006, il existait peu de tables de concertation lanaudoises intersectorielles. Entre 2006 et 2010, on a vu naître plusieurs tables de concertation inter et multisectorielles qui travaillaient, soit sur une problématique, soit sur une clientèle en particulier. La Table des partenaires tente depuis ce temps de réunir ces différentes tables de concertation pour développer une vision globale du développement de la région.

Cette intention avait trouvé écho auprès des partenaires régionaux puisque dans le cadre de la mise en œuvre de l'Alliance lanaudoise pour la solidarité et l'inclusion sociale issue du PAGESIS, le Comité de pilotage, coordonné par la Conférence régionale des élus (es) Lanaudière, avait mandaté la Table des partenaires pour animer une réflexion sur la mise en place d'un mécanisme régional sur les arrimages. Avec une quinzaine d'acteurs qui interviennent sur les neuf thématiques du PARSIS<sup>1</sup>, des travaux pour mieux comprendre le travail ensemble et les arrimages possibles entre les différents acteurs, les organismes subventionnaires (fonds) et les programmes, ont été abordés.

---

<sup>1</sup> Les 9 thématiques sont : Développement des jeunes enfants, persévérance scolaire, saines habitudes de vie, habitation, sécurité alimentaire, insertion sociale, insertion professionnelle, transport, vieillissement actif.

Dans la foulée de la révision des programmes gouvernementaux qui a apporté une réduction, voire une abolition des effectifs chez plusieurs de ces acteurs, la poursuite de cette démarche de réflexion a été suspendue. À la suite de l'annonce faite par la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC) concernant la fin des programmes de Réunir Réussir en 2015, Québec en forme (QEF) en 2017 et d'Avenir d'enfants en 2019, la Table des partenaires souhaite poursuivre le « Travail ensemble » amorcé dans le cadre de l'Alliance lanauoise. Pour ce faire elle invite d'abord les trois instances de concertation régionale ayant participé à l'Alliance régionale, soit le CRÉVALE (valorisation de l'éducation), le Plateau lanauois intersectoriel sur les saines habitudes de vie (PLI) et Envolée 0-5 pour que les communautés assurent la poursuite des interventions au niveau des saines habitudes de vie, de la réussite éducative et du développement des jeunes enfants en les intégrant dans des démarches de développement des communautés. C'est pourquoi il nous apparaît important que le prochain plan d'action gouvernemental soutienne des mécanismes de concertation parce que c'est en agissant collectivement et ensemble que nous pouvons intervenir efficacement sur des enjeux complexes comme la pauvreté et les inégalités sociales.

#### Le contexte du mémoire de la TPDSL

Dans le cadre de la consultation publique du gouvernement, la Table des partenaires a invité plus d'une vingtaine de représentants issus d'organisations régionales et locales des secteurs de la santé, du communautaire, de l'éducation et du développement économique à échanger sur les différents enjeux liés à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Pour favoriser les échanges, nous avons utilisé le cahier de consultation gouvernemental et avons compilé tous les enjeux, priorités d'action, recommandations, voire projets, écrits et entrepris dans notre région depuis la première consultation gouvernementale de 2001.

#### Résumé de nos recommandations

Le développement social s'appuie sur une complémentarité harmonieuse des différents paliers d'intervention et sur l'intersectorialité. Les pratiques liées à ce développement prennent en compte plusieurs aspects du développement des individus mais aussi des collectivités soutenues par des politiques gouvernementales. C'est pourquoi nous recommandons :

- Que le Gouvernement du Québec bonifie les prestations des personnes vulnérables : aide sociale, salaire minimum, soutien aux enfants, etc.;
- que le Gouvernement du Québec investisse dans des programmes publics qui améliorent les conditions de vie des personnes vulnérables (logement, éducation, services de santé, etc.);
- que le Gouvernement du Québec consolide ou bonifie les programmes et mesures qui jumèlent expériences de travail et accompagnement en insertion en emploi;
- que le Gouvernement du Québec reconnaisse et finance suffisamment les organisations régionales et locales qui œuvrent déjà auprès de ces personnes, plus spécifiquement les organismes communautaires;
- que le Gouvernement du Québec reconnaisse les interventions territoriales (ou le développement social intégré) comme une stratégie privilégiée de développement local et surtout de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;

Le 29 janvier 2016

---

- que le Gouvernement du Québec mette en place un soutien financier global récurrent à la disposition des actions en développement social et des démarches régionales de développement social;
- que le Gouvernement du Québec ajoute la notion de développement social dans les pactes fiscaux pour que les MRC s'engagent à soutenir le développement social tant au plan des territoires de MRC qu'au plan régional et qu'elles disposent des moyens nécessaires pour assumer leurs responsabilités;
- que le Gouvernement du Québec reconnaisse et soutienne les Alliances pour la solidarité et l'inclusion sociale mises en place lors du dernier plan d'action dans le but d'assurer la cohésion et les arrimages au niveau de la lutte contre la pauvreté.

### Enjeux priorités par notre région en lien avec les orientations gouvernementales

Même si la stratégie de lutte contre la pauvreté a permis l'amélioration de ressources financières des familles, il est primordial de continuer à améliorer leurs conditions de vie (logement, alimentation, soins de santé) et de les soutenir dans leur rôle parental, surtout en ce qui a trait à la scolarisation des enfants.

On constate cependant qu'il y a un rattrapage à faire en ce qui concerne les **personnes seules, les personnes handicapées, les personnes immigrantes, les autochtones, les femmes (surtout âgées) et les familles monoparentales**. Dans chacun de ces groupes, il y a une constante :

- augmentation des inégalités sociales pour les personnes en situation de vulnérabilité;
- augmentation des tarifs des services;
- augmentation des problèmes sociaux.

**Orientation 1** : Prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale en favorisant le développement du potentiel des personnes

Tous s'entendent pour dire que l'éducation des personnes est le déterminant clé pour prévenir la pauvreté. Et ça commence tôt. L'enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle démontre que la fréquentation des services de garde a un impact positif sur le développement des enfants. Aussi, une meilleure éducation donne accès à un emploi mieux rémunéré. Toutefois, il n'appartient pas qu'à l'individu la responsabilité de s'instruire, les environnements doivent être favorables pour lui permettre de le faire aisément. Pour assurer la persévérance scolaire, nous proposons de :

- Donner accès à des services éducatifs et de garde de qualité gratuits dès la petite enfance et soutenir les parents, en garantissant l'accès à des ressources spécialisées comme les travailleurs sociaux, les orthophonistes, les orthopédagogues, les intervenants en toxicomanie, etc.;
- d'adapter la formation des personnes selon l'analyse différenciée selon les sexes, qu'elles soient raccrocheurs, travailleurs atypiques ou indépendants, élèves au régulier, à la formation professionnelle ou technique, à l'éducation des adultes, à la formation continue. Viser l'obtention d'un diplôme d'études secondaires générales ou professionnelles devient une nécessité et encourager les études postsecondaires devient un objectif pour améliorer les connaissances et soutenir le développement économique, social, sanitaire, culturel et communautaire d'une région;
- réduire les obstacles à la participation à une formation tout au long de la vie par le renforcement du filet de sécurité sociale soit le soutien financier pour le retour aux études, un revenu décent qui permet de payer les besoins de base (se loger, se nourrir, se déplacer) et par l'expérimentation de plateaux de travail, la participation à des stages, etc.;
- soutenir la formation en éducation populaire, en alphabétisation et à la citoyenneté afin que le potentiel des personnes soit plus qu'un produit au service des entreprises.

Exemples de bonnes pratiques dans Lanaudière

- La concertation animée par le CRÉVALE a permis, depuis l'année 2008, d'augmenter le taux de diplomation de 1,2% et d'abaisser le taux de décrochage de 7%;
- la concertation portée par la Table interordre réunissant les commissions scolaires et le Cégep de Lanaudière a permis la création d'une filière universitaire sur le territoire.



**Orientation 2 : Renforcer le filet de sécurité sociale et économique**

Nous sommes convaincus qu'une harmonisation et une complémentarité des politiques publiques permettraient un meilleur soutien des personnes en situation de pauvreté. Cette harmonisation devrait se faire autour des éléments suivants :

- L'accès au revenu : augmentation des prestations, des allocations et du salaire minimum basés sur la mesure du panier de consommation (17 246 \$ par année en 2013).
- L'accès à du logement de qualité et abordable :
  - Reconduction du programme Accès-logis sur cinq ans et ajustement des montants de subvention calculés à partir des coûts réels de réalisation des projets de logement social;
  - augmentation de nouveaux projets de logements sociaux en région
  - programmes de rénovation sur l'insalubrité;
  - politique d'habitation qui exige la construction d'une variété de logements.
- L'accès aux services de proximité :
  - Transport, alimentation, santé et services sociaux.
- L'accès à l'alimentation:
  - Prévoir des politiques qui arrivent l'agriculture, la commercialisation (le coût des aliments), le gaspillage et la sécurité alimentaire. Il n'est pas normal en 2015 qu'il y ait une augmentation du nombre de personnes qui souffre de la faim et qui fréquente les banques alimentaires (au Québec, augmentation de 4% depuis 2014 et de 27,9% depuis 2008).
- L'accès au crédit :
  - Prêts hypothécaires respectant la capacité financière réelle des ménages;
  - amélioration de la loi sur la protection du consommateur;
  - soutien aux organismes qui font l'éducation à l'économie familiale.

Exemples de bonnes pratiques dans Lanaudière :

- Le projet Bonne Boîte Bonne Bouffe, un groupe d'achat qui permet aux familles à faible et modeste revenu d'acheter des fruits et légumes de première qualité à moindre coût tout en développant des habiletés pour les cuisiner;
- le projet de logements communautaires « La Symphonie du Boisé » abrite 73 unités de logement social et communautaire, destinées à des aînés autonomes et semi-autonomes, des personnes seules, à mobilité réduite ainsi que de jeunes parents. Ce dernier volet propose aux jeunes parents un logement abordable pendant 3 ou 5 ans, le temps qu'ils préparent leur projet de vie.

**Orientation 3 : Favoriser l'accès à l'emploi et valoriser le travail**

Même si la région de Lanaudière se situe juste un peu au dessus du Québec en ce qui concerne son taux d'emploi et d'activité et que son taux de faible revenu est inférieur, c'est tout de même 7.8 % de sa population, soit 35 930 personnes en 2011, qui vit avec un faible revenu. Si on l'analyse par territoire de MRC, on s'aperçoit que dans les territoires plus peuplés où il y a une plus grande richesse, le nombre de personnes pauvres est tout aussi important que dans les territoires ruraux. Considérant que les femmes gagnent moins que les hommes, on peut imaginer qu'elles sont vulnérables en plus grand nombre, surtout si elles ont 65 ans et plus. Nous proposons les éléments suivants :

- Améliorer les conditions d'emploi et de travail :
  - Par des salaires équitables entre les hommes et les femmes;
  - par des mesures de conciliation travail-famille, travail-études et famille-études;
  - par l'offre d'emplois à temps plein;
  - par le maintien des services de garde accessibles et gratuits.
- Améliorer les conditions favorisant l'insertion et le maintien en emploi des personnes à faible revenu :
  - Hausse significative du salaire minimum en fonction de la mesure du panier de consommation;
  - création d'emplois de qualité répondant aux aspirations de la population et des créneaux de développement de la région;
  - hausse de l'allocation d'aide à l'emploi et de soutien pour les personnes dans les mesures d'intégration en emploi;
  - arrimages entre les différents services et programmes pour un meilleur accompagnement des personnes éloignées du marché du travail : continuum de services.
- Soutenir le développement d'entreprises :
  - Formation en entrepreneuriat dès le jeune âge offerte par le milieu scolaire;
  - levée du moratoire sur les entreprises d'insertion;
  - promotion et soutien au démarrage d'entreprises collectives (économie sociale);
  - responsabilité sociale des entreprises afin qu'elles intègrent plus facilement les clientèles éloignées du marché du travail;
- soutenir la formation qualifiante et continue en entreprise;
- donner accès à internet à un coût abordable dans toutes les régions du Québec.

**Exemple de bonnes pratiques dans Lanaudière**

- La démarche de planification Transition école-vie active pour les jeunes handicapées (TEVA). Ce projet initié dans Lanaudière qui permet aux familles ayant des enfants handicapés qui fréquentent l'école d'avoir un accompagnement pour préparer un projet de vie à leur sortie de l'école à 21 ans est devenu une démarche déployée dans plusieurs régions du Québec;
- Cybercible, entreprise d'économie sociale embauchant des personnes handicapées et Buffet Accès-Emploi, entreprise d'insertion professionnelle pour les jeunes.

**Orientation 4 : Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société**

Les partenaires de la Table prônent d'abord la mobilisation intersectorielle des communautés locales, le rassemblement des différents partenaires des territoires ciblés : élus, milieux sociocommunautaires, organismes gouvernementaux, l'entreprise privée et surtout les citoyens(nes). Il est souhaitable d'établir les conditions pour inclure les personnes en situation de pauvreté. Les causes de la pauvreté étant multiples, il est nécessaire de réunir l'ensemble des acteurs des communautés.

De fait, il s'agit de construire collectivement un projet de développement du territoire dans une vision ou une perspective partagée par le plus grand nombre et ce, dans le respect du rôle de chacun. Il faut sentir que ce chacun a la reconnaissance et le pouvoir d'y participer. Un projet de territoire qui vise le développement durable avec ses trois dimensions : le social, l'environnement et l'économique, et qui s'assure que tout le monde y trouve son compte, en particulier les personnes en situation de pauvreté. Dans Lanaudière on ajoute la dimension de la culture. Pour faciliter leur contribution, nous proposons :

- Mettre en place ou consolider les programmes, les initiatives et les **organisations** qui interviennent auprès des personnes vulnérables;
- maintenir ou bonifier les politiques de soutien aux **entreprises privées** ou collectives afin qu'elles intègrent les personnes éloignées du marché du travail;
- inclure les enjeux de la lutte contre la pauvreté et du développement social dans les pactes fiscaux avec les **municipalités** et leur offrir les outils nécessaires dans le FDT pour que celles-ci s'engagent à travailler avec les acteurs des milieux dans le développement de communautés inclusives;
- tenir des activités **sociétales** de sensibilisation contre les préjugés.

**Exemple d'une bonne pratique dans Lanaudière**

- Lors du gala des entreprises du CLD de la Matawinie, un prix était décerné à une entreprise qui se démarquait pour le développement social de sa communauté. Le titre de la catégorie était « Entreprise citoyenne ».

**Orientation 5 : Assurer à tous les niveaux, la constance et la cohérence des actions**

La Table des partenaires reconnaît l'importance de chaque niveau de décision et d'action. Le palier local (MRC, municipalité ou quartier) est le plus proche des citoyens et citoyennes et le plus apte à favoriser leur participation sociale. Il est le lieu où s'enracinent les interventions autour de projets concrets, lieu où on retrouve les services et où les citoyens peuvent s'impliquer.

Le palier régional soutient l'action locale en faisant les arrimages entre les divers acteurs et actions des différentes MRC, principalement sur des problématiques transversales aux MRC d'une même région.

Quant au palier national, c'est celui qui doit fixer les grandes orientations en matière de développement mais aussi s'assurer que les lois et politiques soient inclusives et porteuses d'égalité, d'équité et de justice sociale. Chaque politique et programme sont interreliées et doivent permettre la cohésion entre les interventions.

C'est la même logique pour les diverses dimensions du développement. Pour avoir un développement durable de nos communautés, on doit se préoccuper de ses dimensions, social, économique, environnementale et culturelle. On parle ici de développement intégré. Cette approche du travail d'arrimage entre les niveaux et les dimensions doit compter sur le travail intersectoriel qui s'appuie sur une dynamique de travail commun d'acteurs de différents secteurs. C'est pourquoi nous proposons de maintenir et de soutenir les Alliances pour la solidarité et l'inclusion sociale créées dans la cadre du PAGSIS en 2010-2015 et :

- Assurer l'arrimage et la cohérence des politiques ministérielles émises par le gouvernement comme par exemple la politique gouvernementale de prévention en santé vs le projet de loi 70 du MTESS ou encore la mise en place d'un gouvernement de proximité vs le projet de loi sur la transparence en matière de lobbyisme;
- assurer la planification de l'action du prochain plan d'action gouvernemental sur au moins 10 ans;
- assurer l'équité entre les territoires d'une même région et entre les régions en considérant l'attraction des grandes métropoles;
- soutenir la concertation et l'accompagnement des acteurs des milieux vers des changements de pratique de manière à travailler de façon intersectorielle et globale sur les causes de la pauvreté;
- inclure les enjeux de la lutte contre la pauvreté et du développement social dans les pactes fiscaux avec les municipalités et leur offrir les outils nécessaires dans le FDT pour que celles-ci s'engagent à travailler avec les acteurs des milieux dans le développement des communautés inclusives tant au plan des territoires de MRC qu'au plan régional.

Exemple de bonnes pratiques dans Lanaudière :

- La Table des partenaires du développement social;
- L'Alliance lanauoise pour la solidarité et l'inclusion sociale.

La Table des partenaires est prête à poursuivre le travail de concertation dans l'objectif de mieux travailler ensemble pour être plus efficace dans la lutte contre la pauvreté. La Table verra à mobiliser les acteurs dans le développement d'alliances qui travailleront dans une vision de développement social intégré.

### **En conclusion**

Le développement social est une composante du développement des communautés. C'est plus que du développement communautaire, c'est plus que de la lutte contre la pauvreté. C'est une approche qui met les personnes au centre de la vision du développement. Il vise le développement du potentiel des individus et des communautés par leur mobilisation, dans une optique d'amélioration des conditions de vie.

L'individu peut participer au développement social et économique de sa communauté quand :

- Il a les capacités financières pour répondre à ses besoins de base et à ceux de sa famille : se loger, se nourrir et se vêtir;
- il a accès à des services éducatifs stimulants qui lui permettent de choisir une carrière;
- il est accompagné dans ses démarches d'insertion s'il éprouve des difficultés : des services spécialisés ainsi que des écoles et des entreprises ouvertes sur leur milieu;
- il a accès à des services de proximité : santé, alimentation, activités culturelles ou à des moyens de transport pour s'y rendre;
- il sent qu'il a une place, qu'il est écouté et qu'il peut y jouer un rôle.

---

**Historique des travaux de la Table des partenaires en lien avec la lutte contre la pauvreté**

- Septembre 2002 : Dépôt d'un mémoire sur le projet de loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- 2002-2004 : Participation au comité consultatif de la CRÉ pour l'élaboration du plan d'action régional 2004-2007 de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, adoption par la CRÉ Lanaudière le 21 octobre 2004
- Octobre 2009 : Consultation des partenaires locaux et dépôt d'un mémoire dans le cadre de la Consultation nationale pour l'élaboration du PAGESIS 2010-2015
- Novembre 2009 : Participation au Rendez-vous de la Solidarité en présence de la Ministre Lise Thériault
- Juin 2010 : Lancement du PAGESIS dont le mandat de coordination à l'échelle régionale est donné aux Conférences régionales des élus (es )
- Septembre 2010 : Intégration de la Table des partenaires au Comité de pilotage du PARSIS
- Décembre 2010 : Adoption par la CRÉ d'un processus de consultation locale par l'entremise des CLDS, ce qui donnera les incontournables du PARSIS
- Mai 2011 : Consultation régionale pour bonifier les éléments issus des consultations locales
- Décembre 2011 : Adoption du PARSIS et du processus d'accompagnement local donné à la Table des partenaires par la CRÉ
- Juillet 2013: Fin du mandat de l'accompagnement des territoires dans la priorisation des enjeux et projets
- Juin 2014 : Lancement de l'Alliance et du mandat d'animation du Mécanisme régional sur les arrimages
- Hiver 2015 : Participation de certains membres des Comités locaux de développement social (CLDS) à la consultation itinérante du Collectif anti-pauvreté de Lanaudière (CAP-L)
- Juin 2015 : Fin du mandat d'animation du Mécanisme régional sur les arrimages
- Septembre 2015 : Intention de la Table des partenaires de poursuivre la mise en place d'arrimages entre les acteurs régionaux et de soutenir la création d'arrimages locaux
- Novembre 2015 : Décision de la Table des partenaires de consulter les acteurs locaux pour la rédaction d'un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour l'élaboration du prochain plan d'action gouvernemental.

### Liste des documents consultés

Le développement social des individus et des communautés : outils pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, TPDSL 2002.

Mémoire de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière dans le cadre de la Consultation nationale pour l'élaboration du deuxième plan de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale, 2009.

Lanaudière pour la solidarité et l'inclusion sociale, CRÉ Lanaudière, 2012.

Perspectives en développement social, Sur la route du développement social, RQDS, 2013.

Tournée des régions 2013-2014, RQDS, 2014.

Portrait de l'habitation dans Lanaudière, TPDSL, 2014.

Rapport synthèse sur le processus d'accompagnement dans la priorisation des projets locaux dans le cadre du PARSIS 2010-2015, TPDSL, 2014.

Diagnostic sur les besoins en matière de continuité des services jeunesse - Bilan, TPDSL, 2014.

Étude auprès des femmes sur l'état de situation du transport collectif et adapté dans la région de Lanaudière, TPDSL et TCGFL, 2014.

L'Alliance lanauoise pour la solidarité et l'inclusion sociale, sa mise en place, CRÉ Lanaudière, 2014

La sécurité alimentaire dans Lanaudière - État de la situation, TPDSL, 2015.

Mécanisme régional sur les arrimages - Rapport final, TPDSL, 2015.

En route vers un nouveau plan de lutte à la pauvreté, CAP-L, 2015.

Avis sur la place de développement social au Québec, RQDS, 2015.

**Participants à la consultation menée par la Table des partenaires**

Bernard Bohmert, Chez-Nous du communautaire, Comité de vigie et de liaison Les Moulins

Bruno Ayotte, CJE Matawinie, Comité local de développement social de la Matawinie

Caroline Roberge, MRC de Montcalm

Chantal Sullivan, CISSSL (CLSC de St-Esprit), Comité Vision Montcalm

Denise Robitaille, Groupe d'aménagement de logements populaires (GALOP)

Dominique Venne, CISSSL (CLSC de Chertsey)

Donald Dessureault, Plateau lanauois intersectoriel sur les saines habitudes de vie

Fernand Lefebvre, Éducation Lanaudière (Table interordre)

Francine Rivest, Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière (TCGFL)

Gaston Robert, citoyen, Comité Vision Montcalm

Ginette Gagnon, CISSSL (CLSC de Joliette), Comité local de développement social de Joliette

Isabelle Bazinet, Avec des Elles, Comité local de développement social de D'Autray

Isabelle Rousseau, CISSSL (CLSC Lavaltrie), Comité local de développement social de D'Autray

Jacques Patenaude, Action Dignité Lanaudière

Lise Dalpé, ACEF Lanaudière

Lisette Falker, Action Famille Lavaltrie, Comité local de développement social de D'Autray

Martin Thibault, SADC Montcalm, Comité Vision Montcalm

Nathalie Loyer, La Soupière, Comité local de développement social de Joliette

Nicole Campeau et Dominique Roberge, Centraide Lanaudière

Pierre Lafontaine, Table de concertation régionale des associations de personnes handicapées de Lanaudière (TCRAPHL)

Pierre-Luc Nadeau, MRC de Matawinie, Comité local de développement social de la Matawinie

Richard Desjardins, Centre multiservices de la Commission scolaires des Samares

Sébastien Guernon, Corporation de développement communautaire de la MRC de L'Assomption



Annexe : Lettre du comité local de développement social de la Matawinie